

# CSE RESEAU 71 AMAËLLES

Bonjour, les membres du Comité Social et Economique doivent respecter la réglementation pour vous faire profiter vous et votre famille des tarifs réduits.

Sont concerné par les œuvres sociales du CSE : le salarié, son conjoint marié, pacsé ou vivant en concubinage et les enfants à charge (ci-joint la feuille explicative).

Attention : un salarié qui ne souhaite pas communiquer sa composition familiale pourra bénéficier des œuvres sociales et culturelles mais risque de perdre le tarif réduit auquel il pourrait avoir droit pour les membres de sa famille.

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NUMERO DE TELEPHONE : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

Voulez-vous recevoir les informations de la CGT ?      OUI      NON

Souhaitez-vous être prévenu pour tous mouvements organisés par le CSE ? OUI    NON

Souhaitez-vous profiter des chèques vacances ?      OUI      NON

## SITUATION FAMILIALE :

Marié / Pacsé / Concubinage\* / Divorcé / Célibataire / Veuve

NOM DU COINJOINT : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

## ENFANTS\* :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

\* Document avec le nom du concubin type facture avec votre adresse

\* Enfants majeurs a charges fournir un certificat de scolarité

En vous remerciant de transmettre cette fiche de renseignements à l'adresse suivante : CSE RESEAU 71  
AMAËLLES 13 rue de Verdun 71300 Montceau-Les-Mines.